



Atelier de formulation du Programme d'Appui à l'aménagement et à la gestion des deltas : Cas du delta de l'Ouémé au Bénin

(Hôtel Village-Ahémé, Possotomé, 10 et 11 décembre 2012)



Rapport d'atelier
(Version définitive)

Facilitation / Modération

Cyriaque ADJINACOU GNAHOUI
Fabien C.C. HOUNTONDJI

Décembre 2012

Sommaire

Sommaire	2
Liste des sigles, symboles et abréviations	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des photos et figure	4
Introduction.....	5
1. Contexte	5
2. Objectifs et résultats attendus de la session	6
3. Démarche méthodologique de préparation et de déroulement de l'atelier.....	7
4. Produits de la session.....	9
4.1. Ouverture officielle et mise en route de l'atelier	9
4.2. Communications inaugurales.....	11
4.2.1. 1 ^{ère} communication : 'Gestion du delta de l'Ouémé et nécessité d'un cadre stratégique de gestion'	11
4.2.2. 2 ^{ème} communication : 'La gestion de l'eau dans les deltas'	12
4.2.3. 3 ^{ème} communication : 'Initiative GWP : approche intégrée de gestion des deltas'.....	13
4.2.4. Discussions à la suite des communications	13
4.3. Les travaux de groupe	15
4.3.1. Première session de groupe : inventaire des ressources du delta, constats sur leur dynamique et problématiques majeurs	15
4.3.2. Deuxième session de groupe : état des lieux et axes clés d'interventions sur le delta .	17
4.3.3. 3 ^{ème} session de groupe : amendement du cadre logique de la contribution du Bénin à l'Initiative delta GWP.....	18
4.3.4. Echanges en plénière sur les résultats des travaux de groupe	20
4.3.5. Ossature du cadre logique amendé	22
5. Clôture de l'atelier.....	23
Conclusion et recommandations.....	24
Annexe 1 : agenda de l'atelier.....	25
Annexe 2 : liste des participants	27
Annexe 3 : liste des membres des groupes de travaux.....	29
Annexe 4 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 1	30
Annexe 5 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 2.....	33
Annexe 6 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 3.....	37
Annexe 7 : cadre logique amendé par le Groupe 1	39
Annexe 8 : cadre logique amendé par le Groupe 2	41
Annexe 9 : cadre logique amendé par le Groupe 3	42
Annexe 10 : compte rendu de l'atelier.....	43

Liste des sigles, symboles et abréviations

DGE	: Direction Générale de l'Environnement
CIPCRE	: Cercle International pour la Promotion de la Création
DGE	: Direction Générale de l'Environnement
DGEau	: Direction Générale de l'Eau
DGIS	: Direction de la Coopération au Développement de Pays-Bas
DNSP	: Direction Nationale de la Santé Publique
GWP	: Partenariat Mondial de l'eau
FAST	Faculté des Sciences Techniques
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
LACEEDE	: Laboratoire Pierre PAGNEY Climat, Eau, Écosystème et Développement
LHA	: Laboratoire d'Hydraulique Appliquée
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MERPMEDER	: Ministère de l'Énergie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Énergies Renouvelables
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
ORIO	: Programme de Financement Néerlandais
PAGIDF	: Programme Appui à la Gestion Intégrée et Décentralisée des Déchets par Filière
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PDC	: Plan de Développement Communal
PGCBMC	: Projet de Gestion Communautaire de la Biodiversité Marine et Côtière
PNE-Bénin	: Partenariat National de l'Eau du Bénin
PGIPAP	: Projet de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques Proliférantes
PPEA	: Programme Pluriannuel Eau et Assainissement
PROGEL	: Projet de Gouvernance Environnementale e Local
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PUGEMU	: Programme d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain
SAGE	: Schéma d'Aménagement et des Eaux
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UAC	: Université d'Abomey Calavi

Liste des tableaux

Titre	Intitulé	Page
Tableau 1	problématiques dégagées par les participants à la première session de groupe	16
Tableau 2	éléments du cadre logique amendé de la contribution du Bénin à l'Initiative Delta	22

Liste des photos et figure

Titre	Intitulé	Page
Photo 1	vue partielle des participants à l'atelier	8
Photo 2	les officiels à l'ouverture de l'atelier	10
Photo 3	les officiels à l'ouverture de l'atelier	11
Photo 4	schéma synthétique pour la conduite du premier exercice	15
Photo 5	les participants lors du premier exercice	16
Photo 6	les résultats d'un deux groupes suite au premier exercice	16
Photo 7	les participants en travaux de groupes	18
Photo 8	les participants en travaux de groupes	19
Photo 9	les participants en travaux de groupes	19
Photo 10	les participants en travaux de groupes	20
Figure 11	diagramme de représentation des flux de ressources du delta pour la première session de groupe.	15

Introduction

Les lundi 10 et mardi 11 décembre 2012 s'est déroulé à l'hôtel Village Ahémé de Possotomé l'atelier de formulation du Programme d'Appui à l'aménagement et à la gestion des deltas. Les réflexions au cours de l'atelier ont porté sur le delta de l'Ouémé au Bénin.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Delta, portée par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et l'Alliance Delta du Royaume des Pays-Bas, qui intéresse le Bangladesh, le Bénin, le Cambodge, la Chine, l'Egypte et le Vietnam. A travers cette initiative, l'Alliance Delta et le GWP entendent impulser ou soutenir des dynamiques dans ces pays en vue de les aider à se doter et mettre en œuvre des instruments d'aménagement et de gestion durables de leur zone deltaïque ; à l'image d'un plan delta. Les expertises, les expériences et les référentiels techniques disponibles à travers leur réseau respectif seront mis à contribution à cet effet.

Le présent rapport rend compte du déroulement de l'atelier. Il s'articule autour du contexte, des objectifs et des résultats attendus, de la démarche méthodologique ainsi que des principaux produits issus de son déroulement.

1. Contexte

Les deltas et les estuaires constituent des zones intermédiaires entre le milieu fluvial et le milieu marin. Ils s'identifient à une avancée sédimentaire de la terre sur la mer, caractérisée par des variations de la salinité (eau fluviale douce d'un côté et eau marine salée de l'autre), ainsi que par une grande biomasse et une forte productivité, dues à l'abondance des nutriments présents dans l'eau et les sédiments.

Le Bénin abrite l'un des plus riches deltas de l'Afrique après celui du Nil, à savoir le delta de l'Ouémé, dont dépend directement et/ ou indirectement près de trois des neuf millions de béninois pour leur habitation et/ ou l'exercice de leurs activités économiques et culturelles.

Les deltas ont de multiples fonctions : i) nourriceries côtières indispensables au renouvellement des stocks de poissons ; ii) épuration, stockage, transformation, régulation des matériaux polluants et autres effluents apportés de l'amont ; iii) zone majeure d'habitat pour l'avifaune migratrice inféodée aux zones humides ; iv) régulation des précipitations et de l'humidité locale par évapotranspiration, et aussi ; v) une importante source d'aliments pour l'humanité. Selon la littérature environ 60% de la population de l'humanité vit dans les deltas et les estuaires. De même, diverses activités économiques dont la pêche, l'industrie, le tourisme et l'urbanisation y sont en compétition. Ces territoires représentent également des écosystèmes aussi riches que fragiles, mis en danger par la pollution, les barrages et les exploitations pétrolières. Avec le réchauffement climatique et l'élévation du niveau de la mer, certains deltas risquent même d'être totalement inondés.

Le recours à l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) promue par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), adoptée par le Bénin depuis 1998 et en cours d'opérationnalisation par le pays à travers diverses réformes, reste une voie salvatrice pour assurer la gouvernance effective et la gestion durable des deltas. Le but visé est de parvenir à l'optimisation de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, ainsi qu'aux innovations technologiques et institutionnelles en faveur de la durabilité des interventions et des infrastructures qui y sont installées. C'est ce qui justifie l'Initiative Delta, portée par le GWP et l'Alliance Delta du Royaume des Pays-Bas, qui intéresse le Bangladesh, le Bénin, le Cambodge, la Chine, l'Egypte, le Vietnam, l'Indonésie et la Thaïlande. L'initiative vise à impulser ou soutenir des dynamiques dans ces pays en vue de les aider à se doter et mettre en œuvre des instruments d'aménagement et de gestion durables de leur zone deltaïque, à l'image d'un plan delta. Les expertises, les expériences et les référentiels techniques disponibles à travers le réseau GWP seront mis à contribution à cet effet.

Les enjeux et défis liés à la gestion des deltas dans ces six pays ont fait récemment l'objet de réflexions stratégiques portées par le GWP et l'Alliance Delta lors de l'Assemblée des Partenaires du GWP de 2012 et d'une rencontre internationale en marge de la Semaine Mondiale de l'Eau d'Août 2012 à Stockholm. L'une des décisions issues de ces assises, qui ont consacré la formalisation du partenariat entre le GWP et l'Alliance Delta, est l'élaboration et la mise en œuvre de l'« Initiative Delta », un Programme d'appui à l'Aménagement et à la Gestion Durable des Deltas des pays concernés (auxquels se sont ajoutés l'Indonésie et la Thaïlande) sur la période 2012-2015. Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'élaboration de la contribution du Bénin à la formulation dudit programme, et relative aux préoccupations et attentes des acteurs béninois en rapport avec le delta de l'Ouémé.

2. Objectifs et résultats attendus de la session

L'objectif principal de l'atelier est l'élaboration de la contribution du Bénin en relation avec l'aménagement et la gestion durable du delta de l'Ouémé, qui devra être prise en compte dans le cadre du processus de formulation du Programme d'appui à l'Aménagement et la Gestion Durable des Deltas (Bangladesh, le Bénin, le Cambodge, la Chine, l'Egypte et le Vietnam) du GWP et de l'Alliance Delta du Royaume des Pays-Bas.

Les objectifs spécifiques en lien avec cet objectif principal se présentent comme suit :

- ❖ faire l'état des lieux de la problématique assortie des besoins et des contraintes liés à l'aménagement et la gestion du delta de l'Ouémé ;
- ❖ échanger sur le cadre législatif, politique et stratégique en rapport avec la gestion des ressources en eau et des écosystèmes associés y compris le delta de l'Ouémé au Bénin ;
- ❖ identifier les objectifs, les résultats attendus ainsi que les groupes cibles et bénéficiaires à prendre en compte dans le cadre de l'accompagnement projeté du GWP au Bénin ;

- ❖ identifier les principales activités à développer et les structurer selon une matrice logique, ainsi que les synergies à construire avec des initiatives complémentaires en cours et/ou en perspective;
- ❖ déterminer les effets et les impacts attendus de l'intervention ainsi que sa valeur ajoutée aux dynamiques en place et/ ou en perspective ;
- ❖ proposer des modalités organisationnelles pour la mise en œuvre du programme.

Les principaux résultats attendus se présentent comme suit :

- ❖ les avancées, acquis, enjeux et perspectives liés à l'aménagement et la gestion du delta de l'Ouémé sont passés en revue ;
- ❖ les opportunités disponibles à travers le GWP en appui aux pays et les synergies à développer pour l'amélioration de la gouvernance et la gestion durable des deltas sont connus ;
- ❖ le contenu de l'intervention du GWP en appui à l'aménagement et la gestion durable du delta de l'Ouémé, soutenu des modalités de mise en œuvre, est élaboré.

3. Démarche méthodologique de préparation et de déroulement de l'atelier

La démarche méthodologique de l'atelier s'articule autour de 3 phases à savoir la préparation, le déroulement et le rapportage. La phase de préparation a été marquée par : i) l'élaboration de la note conceptuelle de l'atelier y compris l'agenda de déroulement (Annexe 1) ; ii) le recrutement d'un binôme de Consultants, soutenu d'un groupe d'experts, qui s'est chargé de la rédaction du projet de synthèse de l'état des lieux de la gestion du delta de l'Ouémé complétée des priorités d'action pour le Bénin ; iii) l'élaboration des termes de référence et du canevas de rapportage des travaux en commission ; iv) le ciblage et la mobilisation des participants ainsi que la prise des dispositions logistiques.

L'étape de déroulement de l'atelier a alterné des présentations de communications suivies de débats et des travaux en commissions, dont les résultats ont été restitués en plénière.

Quant à l'étape de rapportage, elle a permis de faire la synthèse et l'analyse de l'ensemble des productions issues de l'atelier d'une part ; et d'élaborer le rapport de déroulement d'autre part.

L'atelier a connu la participation de près d'une quarantaine de participation représentant différentes familles d'acteurs des secteurs publics et privés impliqués dans la gestion et l'utilisation des ressources en eau du Bénin, de même qu'une représentation du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP). Au nombre des familles d'acteurs du secteur de l'eau au Bénin (Photo 1 & Annexe 2) représentées figurent :

- ❖ les structures techniques et déconcentrées des ministères sectoriels ;
- ❖ les structures décentralisées (communes, mairies) ;
- ❖ les laboratoires et établissements de recherche de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- ❖ et les organisations de la société civile (ONG, sociétés privées, Association socioprofessionnelles).

Les Consultants recrutés dans le cadre de l'atelier sont Messieurs Cyriaque ADJINACOU et Fabien C.C. HOUNTONDJI, sous la supervision du Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin Monsieur Armand K. HOUANYE.



Photo 1 : vue partielle des participants à l'atelier

4. Produits de la session

4.1. Ouverture officielle et mise en route de l'atelier

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par les interventions du Représentant du GWP, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas près le Bénin, du PNE-Bénin, et de l'Etat Central. Ces structures étaient respectivement représentées par M. François BRIKKE Chargé des Programmes pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, M. George de GOOIJER 1^{er} Secrétaire Expert en Eau, Prof. Abel AFOUDA Président (Photo 2) et M. Corneille AHOUANSOU Secrétaire Général du Ministère de l'Energie des Recherches Pétrolières et Minières de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMEDER).

Le mot d'exhortation et de bienvenue était revenu à M. Brikké (GWP). Il a dit toute sa satisfaction de visiter à nouveau le Bénin après 14 ans d'absence. Il a adressé aux participants les salutations de Ania GROBIKI, Secrétaire Exécutive du GWP, qui porte l'initiative Delta dans son cœur. Il n'a pas manqué de remercier le PNE-Benin qui reste « un partenariat fort » dans la grande famille du GWP. Il a ensuite souligné la vulnérabilité et la complexité des deltas ; ce qui explique la nécessité d'échanges pour une meilleure gestion des écosystèmes particuliers et spécifiques. Enfin, il a invité les participants à des travaux productifs.

Dans son allocution, M. de GOOIJER a mis l'accent sur l'expérience des Pays-Bas depuis 750 ans en matière de gestion des deltas. Après un rappel succinct de la contribution des Pays-Bas au développement du Bénin, il a souligné l'importance des échanges entre les pays de l'initiative delta, avant d'exhorter les participants à cibler clairement leurs attentes ; et à dégager les problématiques clés pour une gestion et une valorisation durable du delta.

Le Président du PNE-Benin a pour sa part remercié le GWP pour cette initiative, avant de rappeler brièvement les progrès accomplis par le Bénin dans le cadre de la GIRE avec divers appuis dont celui des Pays-Bas. Il a rappelé l'importance des deltas et les problèmes y associés pour indiquer l'opportunité qu'offre l'initiative aux pays bénéficiaires pour une gestion efficiente et durable des deltas. Il a remercié toutes les structures impliquées dans la gestion des ressources en eau pour les efforts sans cesse déployés et la collaboration dynamique avec le PNE-Bénin pour la promotion de la GIRE. Il les a enfin conviés à des réflexions constructives en vue de l'atteinte des résultats de l'atelier.

Le mot d'ouverture officielle de l'atelier est revenu dans l'après-midi à M. AHOUANSOU, Secrétaire Général du MERPMEDER, accompagné pour la circonstance du Directeur Général de l'Eau (DGEau) par intérim, M. Victor Y. YOSSI. Après un mot de présentation qu'il justifie par sa récente nomination, le DGEau a souligné l'importance de la GIRE et des deltas avant de dire son engagement à travailler ensemble avec les acteurs pour la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés au Bénin.



Photo 2 : les officiels à l'ouverture de l'atelier, de gauche à droite le Représentant du GWP, le Président du PNE-Bénin, le 1^{er} Secrétaire Chargé des Affaires de l'Ambassade et le Directeur du Génie Rural Célestin DANVI

M. AHOANSOU a en premier lieu transmis le message de soutien du Ministre empêché aux participants. Il par la suite rappelé les progrès du secteur et les défis à relever qui militent en faveur de la poursuite du processus de développement de la GIRE au Bénin, avant de remercier les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et particulièrement le Royaume des Pays-Bas pour leur appui renouvelé. Il a aussi mis en avant, dans son intervention, l'importance de la gestion efficiente et durable du delta de l'Ouémé tout en rappelant les initiatives qui sont déjà en cours pour assurer la gestion durable de tout le bassin de l'Ouémé. Il a remercié le GWP et félicité le PNE-Bénin pour son engagement dans la mise en œuvre de la GIRE, avant de souhaiter plein succès et lancer les travaux de l'atelier.



Photo 3 : les officiels à l'ouverture de l'atelier, de gauche à droite le Représentant du GWP, le Secrétaire Général Su MERPMEDER, le DGEau et le Président du PNE-Bénin

A la suite de l'ouverture de l'atelier, les participants se sont présentés à tour de rôle. Le programme de déroulement de l'atelier a été ensuite présenté aux participants, par le Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin.

4.2. Communications inaugurales

4.2.1. 1^{ère} communication : 'Gestion du delta de l'Ouémé et nécessité d'un cadre stratégique de gestion'

Par Prof. A. Afouda, Président du PNE-Bénin

La 1^{ère} communication a suscité un grand intérêt auprès des participants qui étaient presque avides de mieux connaître le delta. Elle a porté sur les aspects biophysique et socioéconomique, les préoccupations et défis majeurs en rapport avec le delta de l'Ouémé. Le Communicateur a de manière spécifique fait une représentation modélisée sur les besoins de connaissance autour du delta qui est sous l'influence de deux cours d'eau (le fleuve Ouémé et la rivière Sô) et deux plans d'eau (le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo) interconnectés par le chenal de Totchè ; et le tout relié à la mer par le chenal de Cotonou au Bénin et la lagune de Badagri du côté du Nigéria. Le manque de connaissances sur la dynamique du delta, les problèmes d'inondation, de pollution, d'occupation anarchique des espaces, de prolifération des plantes aquatiques (jacinthe d'eau) et de dégradation des écosystèmes deltaïques ont été soulignés par le Communicateur.

Le Professeur AFOUDA a terminé en suggérant la nécessité de mettre en place un plan spécifique de gestion du delta en rappelant les acteurs potentiels à prendre en compte suivant la stratégie GIRE ; ce qui permettra d'assurer une valorisation et une gestion durables du delta. Il n'a pas manqué de mettre en exergue l'importance de l'approche dynamique de caractérisation des deltas adoptée par l'Alliance Delta, pour un tel processus, et la nécessité des échanges entre les expériences relatives aux deltas des pays concernés par l'initiative delta.

4.2.2. 2^{ème} communication : 'La gestion de l'eau dans les deltas'

Par M. Brikké, Chargé des Programmes pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest

La 2^{ème} communication porte le message du GWP. Elle renseigne donc sur les orientations et les attentes du réseau par rapport à l'atelier. Le communicateur a d'entrée de jeu souligné que les deltas sont des sites exceptionnels, moteurs de développement économique, agricole et de la plupart des grandes villes, source de forte croissance démographique et de liens étroits entre développement humain, économique, physique et écosystème. Il a ensuite fait remarquer, que malgré ce potentiel pour le développement, les deltas sont très vulnérables, du fait de la forte pression sur ressources, de la pollution, de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques, et de l'élévation du niveau de la mer. Dans une approche globale de contribution à une meilleure gestion des deltas le GWP s'est associé à la DGIS du Royaume des Pays-Bas pour l'élaboration d'un cadre d'analyse devant permettre de mettre en place diverses études de cas. Une concrétisation de cette collaboration est le lancement de l'Initiative 'Enabling Delta Life', qui suppose la mise en place d'un Programme Global pour le développement durable des éco systèmes de delta. Il a fait savoir que le cadre d'analyse des deltas doit prendre en compte trois piliers à savoir le niveau de base (ressources naturelles), le niveau des réseaux (infrastructures) et le niveau des occupations (utilisation des sols et de l'eau), le tout coordonné par la gouvernance transversale. Le communicateur a rappelé que l'initiative a été lancée à partir des études de cas de six pays (Bangladesh/ Delta du Ganges – Brahmaputra, Benin/ Delta du Ouémé, Cambodge/ Delta du Mekong, Chine/ Delta de la rivière Pearl, Egypte/ Delta du Nil et Vietnam/ Delta du Mekong). L'initiative, qui a été par la suite élargie à l'Indonésie et à la Thaïlande, vise la mise en place d'un Programme Global à travers la promotion de la collaboration et des échanges d'expériences et leçons apprises entre les régions et deltas dans le monde d'une part ; et l'élaboration participative d'un cadre stratégique de gestion durable des deltas d'autre part.

4.2.3. 3^{ème} communication : ‘Initiative GWP : approche intégrée de gestion des deltas’

Par M. Hountondji, Enseignant Chercheur au Centre Universitaire de Djougou et Consultant

Le Communicateur a rappelé l’approche intégrée adoptée par l’Alliance Delta pour caractériser les deltas. Cette approche est basée sur les éléments de l’approche DPSIR (causes, pressions, état du delta, impacts et réponses) appliquée au modèle à trois niveaux ou paliers (les niveaux de base, de réseaux et d’occupation) dans une gouvernance transversale qui concilie les divers niveaux aux prises de décision et intègre aussi les parties prenantes au niveau des paliers.

Le Communicateur a fait savoir que l’approche de gestion intégrée des deltas cadre parfaitement avec les principes et les piliers de la GIRE. Il a indiqué dans une note de perspective qu’il est impérieux de promouvoir les connaissances sur le delta de l’Ouémé afin de mieux le connaître et de pouvoir définir des stratégies et des interventions durables dudit delta. Il note que les expériences de l’Alliance delta à travers les procédures et les outils déjà développés sont des opportunités capitales pour la compréhension et la gestion durable du delta de l’Ouémé. Enfin, il a recommandé aussi la mise en place d’un cadre stratégique de référence pour assurer la gestion durable du delta de l’Ouémé en s’appuyant sur les acquis et expériences pays de l’initiative delta ainsi que des réseaux GWP et Alliance Delta.

4.2.4. Discussions à la suite des communications

Suite à ces différentes communications et aux compléments apportés, les participants ont soulevé plusieurs préoccupations qui sont adressées dans les lignes qui suivent.

- ❖ La question de la surexploitation du delta a suscité de vives réactions de la part des acteurs venant de la vallée qui estiment que cette stigmatisation serait à l’origine de la perte de financements au profit des programmes de valorisation de la vallée de l’Ouémé et fait partie du delta. Pour ces acteurs, la vallée est sous-exploitée et mérite d’être valorisée. De l’autre côté, les techniciens et les voix averties mettent en avant les problèmes de gestion des plans d’eau du Bas-Delta, et de surexploitation des ressources halieutiques du delta dont certaines commencent par se raréfier pour démontrer que le delta est surexploité. Les indicateurs pertinents en sont l’appropriation totale du lac et la détérioration du capital halieutique. Le déterminant politique a été mis à contribution pour évacuer cette incompréhension et accréditer la préoccupation. Une voix autorisée a d’ailleurs rappelé que le programme d’exploitation de la vallée d’Adjohoun n’est pas abandonné, et qu’il fera l’objet de candidature pour l’appel d’offres ORIO, un programme de financement du Gouvernement néerlandais.

- ❖ En ce qui concerne la préoccupation relative aux plantes aquatiques proliférantes dont la jacinthe d'eau, mention a été faite du projet de 2 milliards de francs pour lutte contre cette herbe nuisible aux ressources en eau, projet qui a conduit selon un des participants à des résultats probants sauf autour de Porto-Novo grâce à la lutte biologique et à lutte mécanique. Cependant, force est de constater que la jacinthe d'eau prolifère encore dans les eaux plus en amont du chenal de Cotonou que dans les plans et cours d'eau moins salés, et plus particulièrement au niveau de la lagune de Porto-Novo où elle est retenue comme une préoccupation dans le cadre de la mie en œuvre de l'initiative pilote GIRE soutenue par le PNE-Bénin.
- ❖ La circonscription du delta (haut, moyen, bas) – s'il est vrai que les limites du delta s'étendent de l'embouchure à la latitude de Zagnanado et qu'elles incluent les terres drainées par la rivière Sô à l'ouest, il n'en demeure pas moins que ses limites exactes restent méconnues ou du moins varient selon les moments d'observation, les années et les régimes pluvieux. Des suggestions furent faites pour mieux cibler le delta et le cartographier à grande échelle aux fins de recenser et d'inclure toutes les communes de droit.
- ❖ La valorisation du delta – au vu des 750 ans d'exploitation durable du delta des Pays-Bas annoncé par M. de Goeiger, une transposition des technologies fut proposée par un participant de la société civile pour assurer le développement et la gestion durable du delta de l'Ouémé. Les communicateurs ont rappelé que cela nécessiterait des financements faramineux, avec des risques de non pris en compte de l'ensemble des principes de la GIRE et donc les bases d'une gestion durable. Une valorisation durable du delta passe par la mise en place d'un environnement favorable à la promotion de la gouvernance concertée avec un accent particulier sur les rôles des acteurs.

Certaines préoccupations ont été évoquées dans les échanges mais n'ont pas fait l'objet de discussion et retiennent le caractère suggestif. Il s'agit :

- ❖ du suivi de la concrétisation de l'initiative – les Maires présents à l'atelier ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts en vue de la concrétisation de l'initiative compte tenu des difficultés qui accablent les habitants et acteurs du delta, pour maîtriser les inondations et sécuriser les fonctions productives de cet écosystème.
- ❖ Le patrimoine culturel du delta de l'Ouémé – la préoccupation évoquée ici est la nécessité de prendre en compte des vestiges et aspects culturels autour du delta de l'Ouémé aux fins de sa protection et de sa valorisation durable.
- ❖ Les initiatives en cours sur le delta – ce point a été évoqué pour informer les participants sur les initiatives en cours qui seront prises en compte dans la planification des activités de l'initiative.
- ❖ La participation des acteurs : il a été noté la faible représentativité du secteur privé et des représentants des autres pays bénéficiaires de l'Initiative delta à l'atelier.

4.3. Les travaux de groupe

4.3.1. Première session de groupe : inventaire des ressources du delta, constats sur leur dynamique et problématiques majeurs

Les participants se sont adonnés à l'exercice de matérialisation de la situation actuelle du delta de l'Ouémé, de façon à mettre en évidence ses ressources internes et les flux, en termes d'externalités positives et négatives, qui y entrent et y ressortent (Photos 4, 5 & 6). Cet exercice leur a permis de partir d'un certain nombre de constats pour dégager les problématiques majeures relatives au delta de l'Ouémé (Figure 1). Les participants se sont retrouvés en deux groupes.

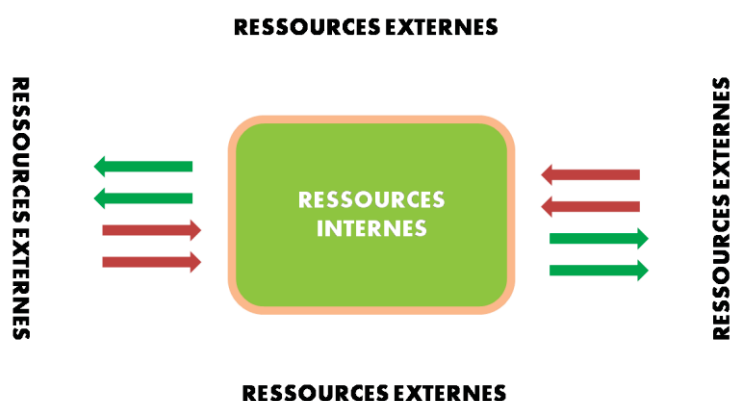


Figure 1 : Diagramme de représentation des flux de ressources du delta pour la première session de groupe.

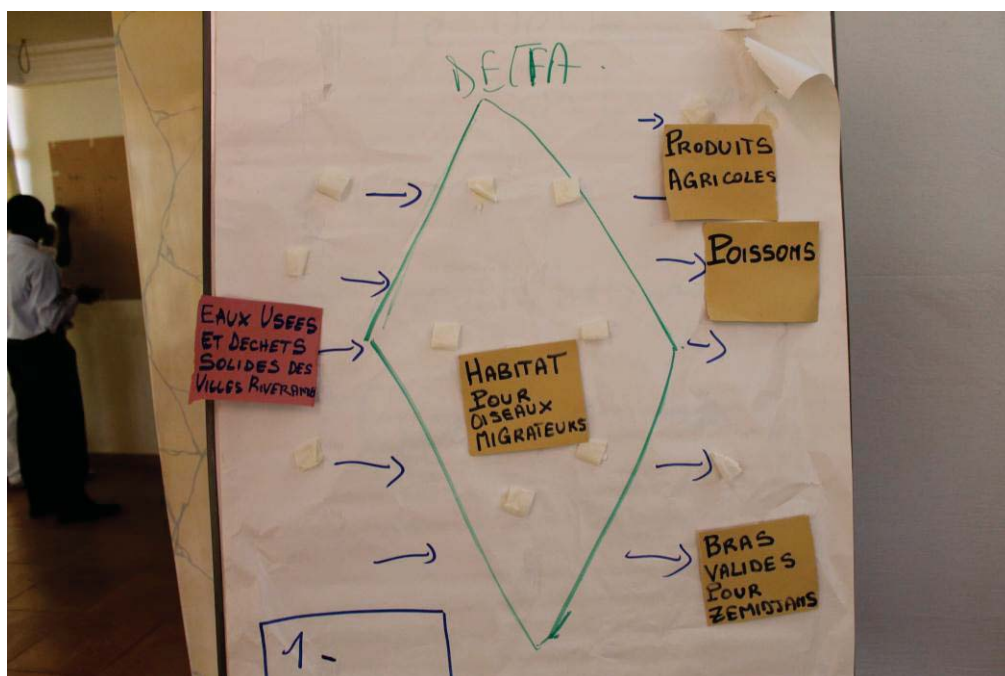


Photo 4 : schéma synthétique pour la conduite du premier exercice



Photo 5 : les participants lors du premier exercice

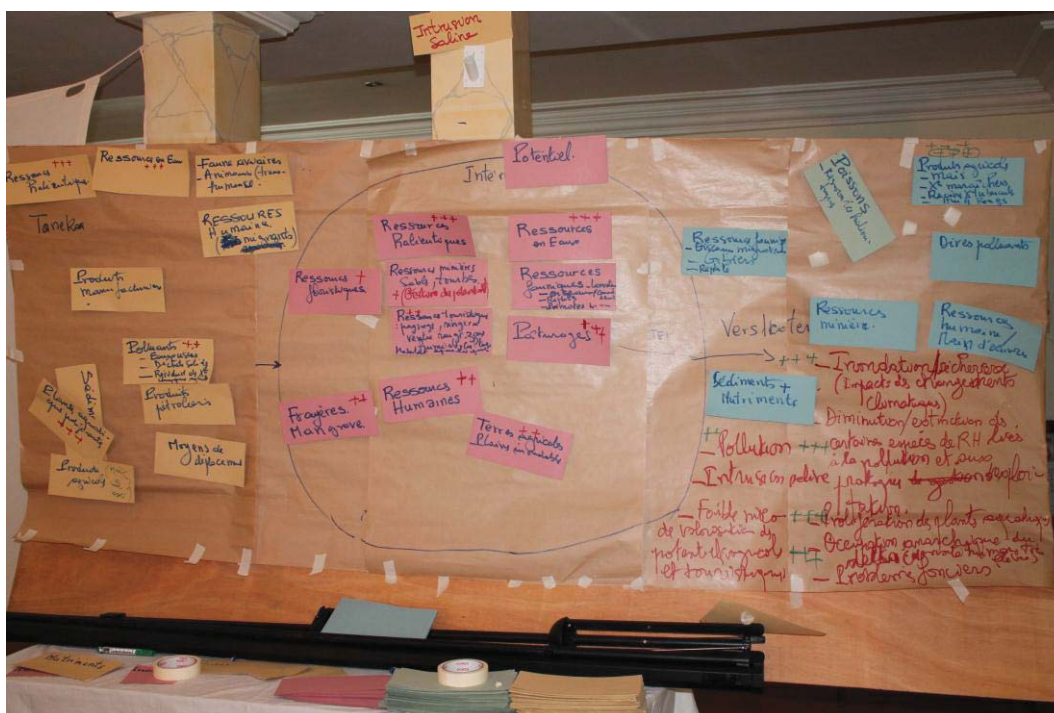


Photo 6 : les résultats d'un deux groupes suite au premier exercice

De l'analyse des ressources et des pressions, les participants ont dégagé des constats et formuler trois problématiques majeures. Le tableau 1 présente la restitution des problématiques dégagées par les groupes.

Tableau 1 : problématiques dégagées par les participants à la première session de groupe.

GROUPE 1	GROUPE 2
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pollution due aux produits pétroliers, eaux usées, sachets plastiques, boues de vidange etc. ❖ Utilisation incontrôlée des engins de pêche prohibés (Acadjas, Mèdokpokonou etc.) ❖ Problèmes fonciers ❖ Comblement des eaux ❖ Dégradation des écosystèmes ❖ Inondations 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pollution ❖ Diminution, extinction de certaines espèces des ressources en eau due à la pollution ou aux problèmes d'exploitation ❖ Problèmes fonciers ❖ Occupation anarchique des deltas ❖ Inondation, sécheresse, impact des changements climatiques ❖ ❖ Prolifération des plantes aquatiques ❖ Intrusion saline ❖ Faible niveau de valorisation des potentiels agricoles et touristiques

Les problématiques majeures retenues par les deux groupes sont :

- ❖ Pollution ;
- ❖ Faible niveau de valorisation des potentiels agricoles
- ❖ Dégradation des ressources naturelles et diminution/extinction de certaines espèces;
- ❖ Problèmes fonciers ;
- ❖ Inondation et sécheresse ;
- ❖ Prolifération des plantes aquatiques.

4.3.2. Deuxième session de groupe : état des lieux et axes clés d'interventions sur le delta

Dans cette session, il a été demandé aux participants de partir des problématiques majeures dégagées suite à la plénière de la première session, pour dégager les activités et les éléments d'analyse qui permettront de construire le cadre logique par la suite. Les participants ont ciblé les domaines ou activités nécessaires à la résolution des problématiques et analysé :

- ❖ les fonction et ressources concernées ;
- ❖ les déterminants liés à la gouvernance sur les plans juridique, technologique, communicationnel, économique ;

- ❖ les options alternatives ;
- ❖ les acteurs primaires et secondaires concernés ou à impliquer ;
- ❖ les contraintes pour les acteurs secondaires ;
- ❖ et les orientations pour une intervention.

Les Annexes 3, 4, 5 et 6 présentent les résultats des travaux de groupe de la deuxième session.

4.3.3. 3^{ème} session de groupe : aamendement du cadre logique de la contribution du Bénin à l'Initiative delta GWP

Avant le début de la troisième session de groupe, une communication a été donnée, par Dr Fabien HOUNTONDJI, sur la version provisoire du cadre logique prenant en compte les grandes observations de la discussion des résultats de la deuxième session de groupe en plénière.

Cette communication a pris en compte partiellement les problématiques et orientations retenues lors de la deuxième session de groupe. Le Communicateur a exposé la proposition de cadre conceptuel qui fait ressortir les objectifs, les résultats attendus, les activités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, tout en composant avec les opportunités, les contraintes et les risques associés à la mise en œuvre du programme.

Le cadre logique proposé a été mis à la disposition des trois groupes pour des amendements. Les amendements ont été ensuite présentés à la plénière qui s'en est suivie pour harmonisation. Les Annexes 7, 8 et 9 présentent les cadres logiques amendés par les trois groupes.

Les photos 7, 8, 9 et 10 présentent les participants lors des travaux de groupe.



Photo 7 : les participants en travaux de groupes



Photo 8 : les participants en travaux de groupes



Photo 9 : les participants en travaux de groupes



Photo 10 : les participants en travaux de groupes

4.3.4. Echanges en plénière sur les résultats des travaux de groupe

Les discussions en plénière sur les résultats des travaux de groupe ont été axées principalement autour de la circonscription des problématiques et des objectifs de l'initiative, des activités à mettre en œuvre et des acteurs à impliquer. Les centres d'intérêt des discussions conduites sont présentés ci-après.

- ❖ Les aspects socioéconomiques et la valorisation du delta – la présentation des problématiques en plénière au terme de la première session de travaux de groupe a suscité un débat autour des activités économiques. Il fut remarqué notamment par M. Brikké l'absence de ces activités dans les problématiques énoncées. Cette préoccupation a été évoquée au sein des groupes mais reléguée au second rang et donc ne transparait pas clairement. Les groupes ont focalisé leurs problématiques plus sur les problèmes accablants. Il a été recommandé à la fin des échanges le développement des infrastructures de développement, des technologies d'aménagement et de production des sources thermales, et de faire transparaitre clairement ce volet important du développement du delta dans le programme en cours de formulation.
- ❖ Ecomapping – la nécessité de cette méthodologie utile pour documenter les pratiques endogènes des communautés fut soulignée au même titre que les acteurs primaires concernés et l'envergure des interventions. Il est suggéré comme l'une des activités à prendre en compte. Il est cependant rappelé qu'il s'agit d'une sous-activité à intégrer dans les démarches de développement des connaissances sur le delta.

- ❖ La dénomination du cadre d'intervention du delta – M. Alé, personne ressource du processus GIRE au Bénin, a suggéré que le cadre d'intervention doit s'inscrire dans le cadre du développement du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour le bassin de l'Ouémé. L'équipe de préparation a reconnu l'appartenance du delta au bassin de l'Ouémé tout en rappelant que la référence était spécifique à la nouvelle vision du développement des deltas, qui intègre aussi bien les problématiques de la GIRE du delta que les problématiques de concentration et d'urbanisation autour des deltas.
- ❖ L'intercommunalité, le suivi et le post-suivi de l'initiative – cette préoccupation est plus qu'une suggestion des maires pour une meilleure prise en compte de l'intercommunalité dans l'initiative et son suivi. La suggestion est bien partagée et rappel a été fait de la démarche GIRE et de l'implication de tous les acteurs dans la conception et la mise en œuvre de l'initiative avec à la clé le présent atelier et les objectifs de mobilisation de tous les acteurs.
- ❖ La vision à long terme du développement et de la gestion durable du delta – l'implication des acteurs éducatifs fut soulignée particulièrement par M. Brikké, qui trouve en l'éducation le flambeau de la perpétuation des valeurs et des acquis dans les sociétés. Cette suggestion est renchérie par d'autres participants qui ont souhaité la dynamisation de la participation des acteurs culturels en rappelant le rôle par exemple des cultes dans la protection des ressources naturelles.
- ❖ La prise en compte des changements climatiques – plusieurs voix se sont élevées pour la cause, notamment du fait des inondations récurrentes qui accablent les populations du delta et des perturbations des activités socioéconomiques qui en résultent. Malgré le fait que les changements climatiques constituent un maillon capital du développement des connaissances biophysiques du delta, il est recommandé qu'ils soient plus visibles au niveau du cadre logique. M. Brikké a d'ailleurs rappelé que les changements climatiques constituent un domaine d'intervention fard du GWP, en raison de leurs implications sur la disponibilité de la ressource eau et sa gouvernance.

4.3.5. Ossature du cadre logique amendé

Divers amendements au cadre logique de fonds et de forme ont été proposés et discutés. Ces amendements de forme ont été intégrés directement dans le cadre logique en plénière avec les participants. Les amendements de fonds ont été proposés et associés aux objectifs, résultats et activités spécifiques concernés pour leur reformulation par l'équipe technique de préparation. Ces amendements de fonds tournent autour de :

- ❖ la mise en exergue des changements climatiques dans les objectifs de l'initiative ;
- ❖ l'inclusion des concertations entre acteurs du delta de l'Ouémé et des acteurs des autres deltas de l'initiative dans les objectifs ;
- ❖ la prise en compte des technologies à promouvoir ainsi que l'accès aux financements innovants ;
- ❖ la promotion des connaissances endogènes au delta ;
- ❖ la prise en compte d'études et de recherche suivant les hydroécorégions du delta (écomapping).

Le tableau 2 présente le cadre logique simplifié amendé.

Tableau 2 : éléments du cadre logique amendé de la contribution du Bénin à l'Initiative Delta

Objectif global	Améliorer les conditions d'exploitation et de gestion durable du delta de l'Ouémé, à travers des échanges et le renforcement des connaissances en s'appuyant les expériences et expertises des autres deltas membres de l'initiative delta
Objectifs spécifiques	O1. renforcer les capacités d'action des acteurs à la gestion durable du delta et promouvoir la concertation entre acteurs du delta et acteurs des autres deltas
	O2. promouvoir les connaissances scientifiques et endogènes sur la dynamique du delta et la résilience aux changements climatiques
	O3. élaborer les outils d'aide à la décision pour la gestion du delta
	O4. développer des initiatives de restauration et d'exploitation durable du delta à travers la promotion de technologies adaptées et de l'accès aux financements innovants
Résultat global	Aménagement et gestion durable du delta de l'Ouémé
Résultats spécifiques	R1. les acteurs développent des comportements favorables à la gestion durable du delta
	R2. une base de données scientifiques (socioéconomique, éco- hydrologique etc.) et endogènes sur la dynamique du delta est promue
	R3. un cadre de référence pour l'aménagement et la gestion durable du delta est mis en place
	R4. les fonctions du delta sont sécurisées.
Résultats	Activités
R1	▪ identifier les besoins en développement des capacités par rapport aux initiatives à promouvoir pour la sécurisation des fonctions du delta
	▪ élaborer un plan de renforcement des capacités pour une participation effective des acteurs à la gestion durable du delta
	▪ mettre en œuvre un plan d'action pour le renforcement des capacités

Résultats	Activités
R2	A2.1. faire le point des connaissances sur la dynamique du delta assorti des préoccupations qui doivent faire l'objet de documentation
	A2.2. mener des études et des recherches thématiques en rapport avec les aspects socioéconomiques et d'hydroécologie du delta (écomapping)
	A2.3. élaborer un système d'information géographique pour une gestion intégrée du delta
	A2.4. promouvoir l'accès et la valorisation du système d'information géographique sur le delta
R3	A3.1. élaborer un référentiel technique et des procédures adaptées à l'aménagement et la gestion durable (prenant en compte le foncier) du delta
	A3.2. renforcer la mise en œuvre d'un cadre juridique approprié sur l'exploitation durable du delta
	A3.3. assurer la mise en cohérence des différents outils de planification spatiale et de développement à différents échelons avec les options d'ordonnement choisies pour la gestion durable du delta
R4	A4.1. élaborer la typologie des fonctions du delta selon leur niveau de dégradation
	A4.2. mettre en place un cadre de sécurisation foncière garantissant la mobilisation des investissements pour l'aménagement du delta
	A4.3. soutenir la mise en œuvre des actions expérimentales pour la sécurisation des fonctions du delta

5. Clôture de l'atelier

L'atelier a connu une clôture fort-simple et brève. Sont intervenus respectivement le Représentant du GWP, le Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin et le Président de la Communauté des Communes de l'Ouémé Maire de la Commune d'Avrankou M. George NOUNAGNON. Ils ont manifesté leur enchantement par rapport au travail abattu et les résultats obtenus. M. Brikké a déclaré sa satisfaction par rapport à la conduite des travaux de l'atelier. M. HOUANYE a quant à lui remercié tous les participants et les Maires en particulier pour leur accompagnement. Il a convié M. Brikké à porter la voix du Bénin auprès du GWP et a demandé aux participants de collaborer à la finition du document de formulation de la contribution du Bénin qui sera envoyé au GWP.

Le mot de clôture de l'atelier est revenu au Président des communes de l'Ouémé qui a tout simplement remercié les participants pour le travail abattu, invité à son tour M. Brikké à être le porte-parole du Bénin auprès du GWP avant de clôturer les travaux de l'atelier.

Conclusion et recommandations

L'atelier a connu un succès de part l'attente des objectifs fixés et la satisfaction des participants. Les travaux de l'atelier ont permis de faire ressortir les préoccupations des différentes parties prenantes sur l'exploitation et la gestion du delta de l'Ouémé. Ces préoccupations sont ressorties à travers les constats majeurs faits sur le delta de l'Ouémé et l'identification des problématiques à adresser. Il s'en est suivi des exercices participatifs fructueux de conception et de profilage des interventions nécessaires pour adresser les problématiques dégagées. Une version provisoire consensuelle de l'action à développer, concernant le delta de l'Ouémé, a été élaborée. Le document élaboré présente les objectifs, les résultats attendus, les activités à mener et les acteurs socioprofessionnels et institutionnels qui doivent animer l'initiative.

En matière de recommandations issues de l'atelier, les participants ont insisté sur l'intégration des changements climatiques dans les objectifs spécifiques afin que la thématique soit plus visible et mieux prise en compte. Ils ont également recommandé la mise en place d'un cadre de concertation entre les partenaires au sein de l'Initiative Delta pour des 'échanges fructueux.

Les participants ont enfin conseillé la prise en compte des suggestions des travaux de groupes et des recommandations formulées dans l'élaboration du document final de l'intervention.

Annexe 1 : agenda de l'atelier

Horaires	Activités/thèmes	Intervenant (s)
Dimanche 9 décembre 2012		
A partir de 17heures	Arrivée et installation des participants	
Lundi 10 décembre 2012		
08h30-09h00	Ouverture officielle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mot de bienvenue ▪ Allocution du GWP ▪ Discours d'ouverture du Représentant du Ministère en charge de l'eau au Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président PNE-Bénin ▪ Représentant du GWP ▪ Représentant du Ministère en charge de l'Eau du Bénin
Communications inaugurales		
09h00-11h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problématique de la gestion du delta de l'Ouémé : contexte géographique et cadre de gestion, enjeux et défis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DGEau ▪ Prof. Afouda
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative GWP et contributions potentielles pour l'aménagement et la gestion durable des deltas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GWP
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Version provisoire de la note conceptuelle sur la contribution du Bénin à l'élaboration du Programme du GWP en appui à la gestion des deltas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Fabien HOUNTONDI
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participants
11h00-11h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pause café</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>PNE-Bénin</i>
Travaux de groupe (TG)		
12h00-13h00	TG 1 : Approfondissement de l'état des lieux et axes clés de l'intervention du GWP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeux et défis ▪ Initiatives en cours et perspectives ▪ Besoins et contraintes ▪ Objectifs, résultats attendus ▪ Groupes cibles et bénéficiaires ▪ Principales composantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
13h00-14h00	<i>Pause-Déjeuner</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>PNE-Bénin</i>
14h00-15h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TG 1 (Suite et fin) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
15h00-16h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitution des résultats des TG 1 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
16h00-16h30	<i>Pause café</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>PNE-Bénin</i>
16h30-18h00	TG 2 : Contenu de l'intervention du GWP en rapport avec le delta de l'Ouémé <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principales activités structurées selon une matrice logique, ▪ Effets, impacts attendus et valeurs ajoutées de l'intervention ▪ Synergie à construire avec d'autres initiatives en cours et/ ou à venir ▪ Modalités organisationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
18h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin de la première journée 	

Horaires	Activités/thèmes	Intervenant (s)
Mardi 11 décembre 2012		
08h30-10h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TG 2 (Suite et fin) 	
10h00-11h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitution des résultats des TG 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
11h00-11h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pause café 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNE-Bénin
11h30-12h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion sur la synthèse des résultats des 2 TG ▪ Discussion sur la suite du processus et rôles de chaque acteur clé du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modérateurs ▪ Participants
12h30-13h00	<p>Clôture de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse générale ▪ Allocution et discours de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président PNE-Bénin ▪ Représentant du GWP ▪ Représentant du Ministère en charge de l'Eau du Bénin

Annexe 2 : liste des participants

<u>N°</u>	<u>NOM & PRENOM (S)</u>	<u>VILLE DE PROVENANCE</u>	<u>STRUCTURE</u>	<u>CONTACT</u>	<u>Email</u>
01	ALE Grégoire	Cotonou		97 48 82 48	alegregoire@yahoo.fr
02	ETENE Cyr Gervais	Cotonou	BEES-ONG	95 18 41 00 99 46 53 63	Cyr_gervais_etene@hotmail.com
03	HOUNMENO M. André	Porto-Novo	Direction de l'Agriculture	97 07 84 86	omdre2007@yahoo.fr
04	ATIDEGLA C. Séraphin	Abomey-Calavi	LHME/FSA/UAC	97 77 46 28	eulser2000@yahoo.fr
05	DOSSOU BODJRENOU S. Joséa	Cotonou	Nature Tropicale	95 40 94 14 96 10 08 37	ntongnu@yahoo.com
06	DEGBO H. James	Aguégués	CIED-Nokoué	97 22 36 32	mairiesdesaguetes@yahoo.fr
07	ADOUNVO D. Ulrich	Cotonou	DAT	97 18 62 06	adulgis@yahoo.fr
08	LEGBA M. Georges	Cotonou	DDT/MCAAT	95 45 60 71	gispels2@yahoo.fr
09	AMEGANPOE Claudia	Cotonou	ECO ECOLO	97 44 91 01	ecoecolo2009@gmail.com
10	BOKO GAUTHHE Yvette	Cotonou	DGE/MEHU	97 44 65 32	yvettegauthe@yahoo.fr
11	AGUE Raymond	Sô-Ava	Mairie	97 47 45 03	mairiesoava@yahoo.fr
12	FOUSSENI A. Souradjou	Cotonou	D/Pêches	97 19 20 38	sfousseni2002@yahoo.fr
13	KPEROU GADO Byll	Cotonou	DE/MAEP	97 51 67 93	kperoubyll@yahoo.fr
14	DJENGUE K. Bérénice	Sèmé-Podji	Sèmé-Podji	97 72 30 27	berenice255@yahoo.fr
15	GBEMENOU Gabin	Sèmé-Podji	Sèmé-Podji	97 07 98 57	gbemenore2005@yahoo.fr
16	ALAMOU Eric	Abomey-Calavi	LHA/FAST	97 22 95 46	ericalamou@yahoo.fr
17	AMOUSSOU Ernest	Abomey-calavi	LACEEDE/ UAC	95 06 97 46	ajerneot@yahoo.fr
18	TOTIN V. Sourou Henri	Abomey-Calavi	LACEEDE/ UAC	95 40 20 31	sourouhenri@yahoo.fr
19	DANVI Célestin	Porto-Novo	DGR	95 56 42 73	danvicomlan@yahoo.fr
20	AFOUDA Abel	Abomey-Calavi	PNE-B	94 06 23 65	aafouda@yahoo.fr
21	WEINSOU Espoir	Adjohoun	Mairie	97 16 18 39	willgos2000@yahoo.fr
22	AVOCETIEN Osséni	Aguégués	Mairie	97 33 87 49	cied-nokoue@yahoo.fr avosseni@yahoo.fr
23	GOUTON A. Wilfrid	Adjohoun	Mairie	97 76 78 35	willgos2000@yahoo.fr
24	SEGNIGBEDE D. Fidèle	Adjarra	Mairie	94 14 44 41	fuddoo@yahoo.fr

N°	NOM & PRENOM (S)	VILLE DE PROVENANCE	STRUCTURE	CONTACT	Email
25	TEVOEDJRE N. Raoul	Adjarra	Mairie	97 76 07 12	noura_tevos@yahoo.fr
26	François BRIKKE	Stockholm	GWP	+ 46 81 21 38 618	francois.brikke@gwp.org
27	CHABI Adéyèmi	Porto-Novo	IDID ONG	95 79 74 95 66 75 55 34	princechabi@gmail.com
28	ZOSSOU Elidja	Akpro-Misséréte	CIPCRE	97 11 64 09	elidja.zossou@cipcrc.org ezoussou@yahoo.fr
29	HOUANYE K. Armand	Cotonou	PNE-B	97 26 51 54	armurho@yahoo.fr
30	ADJAGODO Arnauld	Cotonou	PNE-B	97 64 02 45	aarnauld@yahoo.fr
31	ALLOMASSO Tchokpon Pierre	Cotonou	DGEau	97 87 20 87	allomasso@yahoo.fr
32	AïNA Thierry	Cotonou	DiE/DGEau	95 40 16 07 97 83 79 92	thieral2001@yahoo.fr
33	ADJEHOUNOU Toussaint	Cotonou	ANPC (MiSPC)	95 79 01 04	santoriol@yahoo.fr
34	NOUNAGNON Georges	Avrankou	Mairie d'Avrankou, Communauté des Communes de l'Ouémé		
35	ADJINACOU Cyriaque	Cotonou	MGE Conseils		
36	HOUNTONDJI Fabien	Djougou	Consultant Indépendant/ Centre Universitaire de Djoudou		
37	De GOIJER George	Cotonou	Ambassade Royale des Pays-Bénin		
38	AHOUANSSOU Corneille	Cotonou	SGM/ MERPMEDER		
39	YOSSI Victor	Cotonou	DGEau		

Annexe 3 : liste des membres des groupes de travaux

Groupe : 1	Groupe : 2
1. AMEGANPOE Claudia	1. LEGBA M. Georges
2. AVOCETIEN Osseni	3. BOKO GAUTHE Yvette
4. FOUSSENI A. Souradjou	5. KPEROU GADO Byll
6. ALLOMASSO Techokponhoué	7. DJENGUE K. Bérénice
8. BIO BERO BATA Yacoubou	9. AMOUSSOU Ernest
10. ATIDEGLA C. Séraphin	11. ALAMOU Eric
12. NOUNAGNON S. Georges	13. TOTIN V. Sourou Henri
14. TEVOEDJRE N. Raoul	15. WEINSOU Espoir
16. GNNLOFOUN Clément	
17. DEGBO H. James	
18. HOUNMENO M. André	
19. SEGNIGBEDE Fidel	
Groupe 3	
1. AGUE Raymond	
2. DOSSOU BODJRENOU	
3. AÏNA Thierry	
4. ADOUNVO D. Ulrich	
5. ETENE Cyr Gervais	
6. GBEMENOU Gabin	
7. CHABI Adéyemi	
8. GOUTON A. Wilfrid	
9. HOUANYE K. Armand	

Annexe 4 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 1

Domaines/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernances juridique, technologique, communicationnelle, économique)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les acteurs secondaires	Orientation pour une intervention
Dimension Ecosystème (5 priorités)								
1. Besoins en d'eau des cultures insatisfaits pendant la contre saison	Eau	Non maîtrise foncière, Pression démographique,	Maîtrise de l'eau	Producteurs du delta (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs), Vendeurs de produits agricoles, Transformateurs	GWP, Existence des plans d'eau	Gouvernance locale, Agents d'encadrement , ONG et PTF	Synergie d'actions, cadre de concentration	Programme d'aménagement s hydro agricoles avec maîtrise totale de l'eau
2. Chute de la production halieutique	Plans d'eau	Surexploitation des plans d'eau, Ensablement et envasement, Utilisation des engins de pêche prohibés, Non valorisation des potentialités hydriques Faiblesse de l'autorité de l'Etat, Non respect de la réglementation, Prolifération des plantes aquatiques	Restaurer l'autorité de l'Etat à tous les niveaux pour faire respecter la non utilisation des engins prohibés	Pêcheurs, Producteurs, Transformatrice s, Marayeuses	GWP, Développement des activités économiques liées à la vente de poissons	Gouvernance locale, Agents d'encadrement , ONG et PTF	Synergie d'actions, cadres de concentration	Développement des infrastructures piscicoles (trous à poissons, étangs, retenues d'eau, etc....,
3. Inexistence d'activités d'écotourisme	Potentialités touristiques du delta	Méconnaissance de l'importance économique de l'éco tourisme dans le développement local	Développer ent d'infrastructu res éco touristiques ;	Populations riveraines, et celles de l'intercommuni té et touristes	GWP, Développement économiques des Collectivités locales	Gouvernance locale, Agents d'encadrement , ONG et PTF	Synergie d'actions, cadres de concentration	Développement d'infrastructures éco touristiques
Dimension Economique et Infrastructure (3 préoccupations)								
Domaines/Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernances juridique, technolo- gique, communicati- onnelle, économique)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les acteurs secondaires	Orientation pour une intervention

Domaines/Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernances juridique, technologique, communicationnelle, économique)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les acteurs secondaires	Orientation pour une intervention
1. Non urbanisation des localités composant le delta	Eau, Problème d'électrification	Lenteur dans la concrétisation de la volonté politique	Exploitation de l'eau pour des fins d'électrification	Populations	GWP, Existence du potentiel hydrique, Urbanisation des localités du delta, Création d'emplois, réduction de l'exode rural	Gouvernance locale, Agents d'encadrement, ONG et PTF	Synergie d'actions, cadres de concertation	Projet d'Aménagement hydro électrique de Kétou-Dogo, création de nombreuses activités génératrices de revenus
2. Comblement des plans d'eau	Terres, eaux, Difficulté de navigation, Chute de la production halieutique	Apport de sédiments par les eaux de l'amont et de pluie,	Exploitation des sables lagunaires et fluviaux, Désensable ment des plans d'eau	Exploitants de carrières, Populations riveraines et celles du delta	GWP, Possibilités de vente du sable	Gouvernance locale, Agents d'encadrement, ONG et PTF	Synergie d'actions, cadres de concertation	Programme de développement du dragage contrôlé de sable dans des sites ciblés,
3. Difficultés dans les transports	Coûts de transports onéreux entre localités par voie de terre, Difficultés de praticabilité	Pistes dégradées, manque de moyens de transports, Lenteur dans la concrétisation de la volonté politique	Désenclaver les zones productrices pour assurer l'écoulement des produits et faciliter le développement d'autres activités	Transporteurs, Populations riveraines et celles du delta	GWP, Existence des voies d'eau et des pistes multimodales	Gouvernance locale, Agents d'encadrement, ONG et PTF	Synergie d'actions, cadres de concertation	Développement des transports fluviaux lagunaires et des pistes
Dimension Socio Politique (3 préoccupations de Gouvernance)								
Domaines/Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernances juridique, technologique, communicationnelle, économique,	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les acteurs secondaires	Orientation pour une intervention
1. Absence de synergie entre les acteurs (Manque de prise de conscience)	Déficit dans la communication, Exclusion de certaines couches de la société, Projets sans adhésion des populations	Mauvaise gouvernance à la base, Méconnaissance ou mauvaise application des textes, Lenteur dans la prise des décisions, Manque de renforcement de capacités, Manque de compétences	Créer des cadres de concertation par domaine porteur, Dynamiser et promouvoir l'émergence des OP	Populations riveraines et celles du delta, Autorités locales	GWP, Existence de cadres de concertations, Approches GWP, GIRE	Gouvernance locale, Agents d'encadrement, ONG et PTF	Volonté politique, Adhésion des parties	Redynamisation des cadres de concertations

Domaines/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernances juridique, technologique, communicationnelle, économique)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les acteurs secondaires	Orientation pour une intervention
2. Prolifération des épidémies (maladies hydriques, intoxications alimentaires)	Développement des maladies	Mauvaise occupation du sol, Non assainissement du cadre de vie Manque d'IEC sur les règles d'hygiène, Non application des textes (Loi sur le foncier rural, plan foncier rural, etc..., Mauvaise gouvernance, Vente des terres des bas-fonds et berges etc...	Multiplier les services sociaux de base	Populations riveraines et celles du delta, Autorités locales	GWP, Existence des centres de santé	Gouvernance locale, Agents d'encadrement , ONG et PTF	Synergie d'actions, cadre de concertation	Adopter un schéma directeur d'aménagement du Delta, Revoir les plans d'aménagement et adopter une nouvelle politique de lotissement et d'assainissement des centres vitaux
3. Problèmes fonciers	Pression démographique et foncière, Conflicts entre propriétaires et présumés propriétaires de parcelles, Insécurité foncière, Vente anarchique des terres	Mauvaise gouvernance, Non respect de la réglementation, Vente des terres des bas-fonds et berges etc...	Existence de la loi sur le foncier rural	Populations riveraines et celles du delta, Autorités locales	GWP, Sécurité foncière dans le delta	Gouvernance locale, Agents d'encadrement , ONG et PTF	Synergie d'actions, cadre de concertation	Adopter un plan de communication sur la vulgarisation de la loi sur le foncier rural, Appliquer les dispositions du plan foncier rural,

Annexe 5 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 2

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridiques technologies communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
Dimension Ecosystème 1 Pollution	Déversement des produits pétroliers, des eaux usées non traitées, des pesticides, des déchets solides	Incivisme, absence de suivi de la réglementation, absence de technologie adaptée, insuffisance d'IEC, pauvreté	Renforcement de la législation, application des mesures de répression, développer ent et vulgarisation des technologies adaptées, renforcer les AGR	Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP (Programme delta), PGIPAP II, PPA II, PGCBMC, Ecosystème Alliance, PROGEL, PUGEMU, Projet de construction corniche Placodji	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle, manque de cadre de concertation	
2 Inondation	Apport pluvial, crue	Variation climatique, défaut d'aménagement, pression démographique	Plan d'occupation du sol, système d'alerte précoce, reconstitutio n du couvert végétal	Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP (Programme delta), PGIPAP II, PPA II, PGCBMC, Ecosystème Alliance, PROGEL, PUGEMU, PANA	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle, manque de cadre de concertation	Suivi des paramètres hydroclimatiqu es du delta, Etude thématiques sur la prévision hydrométéorol ogique, Constitution d'une base de données
3 Dégradation des écosystèmes	Occupation humaine, Evénements hydroclimatiqu es extrêmes	Surexploitation des ressources naturelles, érosion, comblement, eutrophisation, prolifération de plantes envahissantes	Suivi des écosystèmes , IEC, protection de la faune et de la flore, développer ent et vulgarisation	Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP (Programme delta), PGIPAP II, PPA II, PGCBMC, Ecosystème Alliance, PROGEL, PUGEMU	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle, manque de cadre de concertation	Etude typologique, Constitution d'une base de données, Suivi du débit écologique,

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridiques technologie communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
4 Diminution et extinction des espèces	Dégradation du couvert végétal, perte de la biodiversité, étouffement des espèces des espèces halieutiques, intoxication des espèces	Incivisme, mauvaise utilisation des intrants agricoles, aléas climatiques, surpâturage.	des technologies adaptées, renforcer les AGR	Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP (Programme delta), PGIPAP II, PPA II, PGCBMC, Ecosystème Alliance, PROGEL, PUGEMU, PANA I, CED	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle, manque de cadre de concertation	IEC, appui aux acteurs primaires et secondaires
Dimension Economique et Infrastructure (3 préoccupations)								
5 Occupation anarchique des sols	Engins de pêche prohibés dans les plans d'eau, Cultures sur zones de pâturage ou sur sols inappropriés, pâturages en zones de cultures ou de pêche, habitations en zones inondables	Incivisme, ignorance de la réglementation en vigueur sur le foncier, insuffisance d'IEC sur le foncier, réglementation sur le foncier non adaptée, pauvreté, non sécurisation des terres, absence d'un zonage des terres par vocation	Renforcement de la législation foncière, application des mesures de répression, révision des différents textes sur le foncier, renforcer les AGR	Pêcheurs, agriculteurs, éleveurs,	Vote du code foncier et domanial sous peu	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle, absence de consensus	Cartographie de synthèse
6 Problème foncier	Appropriation et émiettements des terres,	Absence de plan directeur, croissance démographique	Définition de politiques d'aménagement avant l'installation des populations	Population, Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP Programme delta, Programme MCA,	Collectivités locales, Gouvernement , PTF.	Institutionnelle , financière, organisationne lle, manque de cadre de concertation	

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridiques technologie communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
7 Faible valorisation des potentialités agricoles, touristiques et minières	Quasi- inexistence de projets agricole et touristique d'envergure dans le delta	Manque d'initiative de mise en place de politique locale de développement agricole et touristique en synergie avec les ministères sectoriels	Définition de politiques de développement du secteur agricole et du tourisme dans les plans de développement local	Groupes organisés et ONG des secteurs	GWP Programme du Cadre intégré Renforcé (Ministère du Commerce)	Collectivités locales, Gouvernement , PTF.	Inexistence de ressources humaines qualifiées.	Typologie des potentialités touristiques et agricoles du milieu, cartographie des sites potentiels.
Dimension Socio Politique (3 Préoccupations de Gouvernance)								
8 Réglementation non appliquée	Existence de textes réglementant la pêche fluviale Existence d'un décret sur la gestion des eaux usées Existence d'un décret sur la gestion des eaux usées Existence d'un décret sur la gestion des huiles usagées Existence des arrêtes communales	Méconnaissance des textes Insuffisance des textes communales Absence de répression	Prise des textes communales Vulgarisation et application des textes Application du principe pollueur payeur Coercition	Usagers du delta Industriels	Existence des textes	ONG Administration centrale Elus locaux PTF	Faiblesse de l Etat Insuffisance des moyens financiers au niveau des Communes	Répertorier tous les textes
9 Gestion sectorielle et non coordonnée au niveau du delta	Manque de cadre de concertation pour l'élaboration des PDC	Individualisme, politisation, absence de suivi évaluation des projets	Réactivation des cadres de concertation, coordination des activités de gestion durable du delta	Pêcheur, agriculteur, exploitants miniers, industriels	GWP (Programme delta), Ecosystème Alliance	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationnelle	Application des textes

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridiques technologie communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
10 Forte politisation de l'administration et faible capacité institutionnelle des communes	Diversité des partis politiques, ressources humaines non qualifiées	Influence des partis politiques dans les prises de décision, Incivisme	Appui des PTF, sensibilisation pour le payement des taxes, Cadre de concertation des partis politiques	Pêcheur, agriculteur, exploitants	MAEP, GIZ, transfert réel des compétences, adoption des statuts des fonctionnaires de la maire, PUGEMU, PAGIDF	Gouvernants, collectivités locales, PTF, ONG	Institutionnelle , financière, organisationne lle	Mis en place de cadre de concertation pour les questions liées au développe- ment

Annexe 6 : cadre de restitution sur l'état des lieux et les axes clés de l'intervention du Groupe 3

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridique, technologie communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
Dimension Ecosystème (5 priorités)								
1 Envahissement des plantes proliférantes aquatiques								
2 Complément et ensablement des plans d'eau et érosion des berges								
3 Amenuisement du stock de poissons et autres espèces	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction alimentaire et économique, ressources touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de pêcheurs - Utilisation des techniques destructrices et engins prohibés - Non-respect de la réglementation et l'impunité 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager toutes les initiatives qui concourent à la production des ressources halieutiques et à la sauvegarde des espèces du milieu deltaïque 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêcheurs et autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives GIRE est une opportunité 	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs - Ministères sectorielles - Universités 	<ul style="list-style-type: none"> - La politisation à outrance, - Pesantiers sociologiques, Moyens financiers 	
4 Dégradation des écosystèmes de mangrove								
Dimension Economique et Infrastructure (3 préoccupations)								
6 Utilisation engins prohibés de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect de la réglementation et l'impunité 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager toutes les initiatives qui concourent à la production des ressources halieutiques et à la sauvegarde des espèces du milieu deltaïque 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêcheurs et autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - GIRE est une opportunité (il faut sensibiliser) 	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs - Ministères sectorielles - Universités 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources 	

Domaine/ Activités	Comment (Fonctions et ressources concernées)	Causes (Gouvernance juridique, technologie communications économique.....)	Options alternatives	Acteurs primaires	Opportunités	Acteurs Secondaires Facilitateurs	Contraintes pour les Acteurs Secondaires	Orientations pour une intervention
7 Prélèvement du sable dans le chenal de Cotonou								
8 Fermeture du chenal de Cotonou								
Utilisation des filets pour la pêche dans le chenal								
Occupation incontrôlée des terres								
Dimension Socio Politique (3 Préoccupations De Gouvernance)								
9 La non application des réglementations	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une gestion responsable, rationnelle et durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des textes, - Non vulgarisation, - Politisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la gouvernance concertée et la veuille citoyenne 	-Autorités au niveau national et local	- ONG national et internationale	- Société civile et ONG nationale		
10 Perception des Bénois vis-à-vis des zones humides								
11 Politisation à outrance								

Annexe 7 : cadre logique amendé par le Groupe 1

			Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions d'exploitation et de gestion durable du delta de l'Ouémé ▪ Contribuer au développement de la capacité d'action des acteurs 			-	
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer et gérer les connaissances scientifiques et endogènes sur la dynamique du delta avec prise en compte des effets du changement climatique ▪ Elaborer les outils d'aide à la décision pour la gestion du delta ▪ Développer les initiatives de restauration des écosystèmes et d'exploitation durable du delta. 			-	
Résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les acteurs développent des comportements favorables à la gestion durable du delta 2. Une base de données (socioéconomique, éco- hydrologique et endogène) sur la dynamique du delta est développée et promue 3. Un cadre de référence pour l'aménagement et la gestion durable du delta est mis en place et rendu opérationnel 4. Les fonctions productives du delta sont sécurisées 		•	-	
			Moyens et Méthodes	Coûts	Conditions préalables
Activités	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Identifier les besoins en développement des capacités par rapport aux initiatives à promouvoir pour la sécurisation des fonctions du delta 1.2. Élaborer un plan de renforcement des capacités pour une participation effective des acteurs à la gestion durable du delta 1.3. Mettre en place un cadre de concertation pour la coordination des activités au niveau du delta 1.4. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités 				

		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Activités	2.1. Faire le point des connaissances sur la dynamique du delta assorti des préoccupations qui doivent faire l'objet de documentation			
	2.2. Conduire des études et des recherches thématiques en rapport avec les changements climatiques, les aspects socioéconomiques et éco-hydrologiques du delta			
	2.3. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'adaptation aux changements climatiques			
	2.4. Doter le delta d'un système d'information géographique			
	2.5. Développer un système d'alerte précoce			
	2.6. Promouvoir l'accès et la vulgarisation du système d'information géographique sur le delta			
	3.1. Élaborer un référentiel technique et des procédures adaptées à l'aménagement et la gestion durable du delta			
	3.2. Renforcer et assurer la mise en œuvre d'un cadre juridique approprié sur l'exploitation du delta			
	3.3. Assurer la mise en cohérence des différents outils de planification spatiale et de développement à différents échelons avec les options d'ordonnancement choisies pour la gestion durable du delta			
	4.1. Élaborer la typologie des fonctions du delta selon leur niveau de dégradation			
	4.2. Mettre en place un cadre de sécurisation foncière garantissant la mobilisation des investissements pour l'aménagement du delta			
	4.3. Soutenir la mise en œuvre des actions expérimentales pour la sécurisation des fonctions du delta			
	4.4. Promouvoir des activités socio économiques respectueuses de l'environnement (transports fluviaux, dragage contrôlé et les emplois verts)			

Annexe 8 : cadre logique amendé par le Groupe 2

		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global :	▪ amélioration des conditions d'exploitation et de gestion durable du delta de l'Ouémé			Intercommunalité
	▪ Développement de la capacité d'action des acteurs	Nombre d'organes de suivi fonctionnels	- Rapport de suivi-évaluation	
	▪ Amélioration et gestion des connaissances scientifiques et endogènes sur la dynamique du delta	Nombre d'études spécifiques sur l'état du delta Nombre de sites web spécialisé créés pour le partage des informations sur le delta	- Rapport d'étude, sites web spécialisés sur le delta	
	▪ Elaboration d'outils d'aide à la décision pour la gestion du delta	Conformité des documents locaux (SDC, PDC, etc.) aux documents de références d'ordre général	- Outils d'aménagement - Outils de prise de décision	
	▪ Développement des initiatives de restauration des écosystèmes et d'exploitation durable du delta.	Régénérescence de la biodiversité dans les écosystèmes (nombre d'espèces réapparues, mangrove, reboisement)	- Rapports d'activités - Internet	
Objectifs spécifiques	5. les acteurs développent des comportements favorables à la gestion durable du delta	• Nombre d'acteurs formés et sensibilisés	- Rapport d'activités	
	6. une base de données (socioéconomique, éco-hydrologique et endogène) sur la dynamique du delta est développée et promue	• Diversité des données dans les bases de données • Nombre d'institutions fournissant les informations sur le delta • Accessibilité aux bases de données	Registre de fréquentation	
	7. un cadre de référence pour l'aménagement et la gestion durable du delta est mis en place et rendu opérationnel	• Disponibilité de SDGE Ouémé-Yéwa, • Outils d'aménagement du delta	- Nombre de document	Intercommunalité
	8. les fonctions productives du delta sont sécurisées	• Absence d'engins prohibés dans le delta • Nombre d'actions expérimentales mises en place	- Observations de terrain - Rapport d'activités	
Résultats				

Annexe 9 : cadre logique amendé par le Groupe 3

		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à l'amélioration de la gouvernance de l'exploitation et de gestion durable du delta de l'Ouémé 			
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la capacité d'action des acteurs ▪ Améliorer et gérer les connaissances scientifiques et endogènes sur la dynamique du delta ▪ Elaborer les outils d'aide à la décision pour la gestion du delta ▪ Développer les initiatives de restauration des écosystèmes et d'exploitation durable du delta. 	<ul style="list-style-type: none"> - - - - 		
Résultats	<p>9. les acteurs développent des comportements favorables à la gestion durable du delta</p> <p>10. une base de données (socioéconomique, éco-hydrologique et endogène) sur la dynamique du delta est développée et promue</p> <p>11. un cadre de référence pour l'aménagement et la gestion durable du delta est mis en place et rendu opérationnel</p> <p>12. les fonctions productives du delta sont sécurisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • • • • 	<ul style="list-style-type: none"> - 	

Annexe 10 : compte rendu de l'atelier

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et l'Alliance Delta du Royaume des Pays-Bas se sont engagés à promouvoir l'aménagement et la gestion durable des deltas. Pour la cause, ils ont mis en place l' « Initiative Delta » qui propose de soutenir des actions d'interventions et d'échanges autour des deltas de huit pays à savoir le Bangladesh, le Bénin, le Cambodge, la Chine, l'Egypte et le Vietnam, l'Indonésie et la Thaïlande.

L'objectif principal de l'atelier est l'élaboration de la contribution du Bénin en relation avec l'aménagement et la gestion durable du delta de l'Ouémé, qui devra être prise en compte dans le cadre du processus de formulation du Programme d'appui à l'Aménagement et la Gestion Durable des Deltas des pays concernés.

Le présent atelier est organisé par le PNE-Bénin et a connu la participation de près d'une quarantaine de participants représentant différentes familles d'acteurs des secteurs publics et privés du Bénin, de même qu'une représentation du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), impliqués dans la gestion des ressources en eau. Les familles d'acteurs représentées incluent notamment :

- ❖ les structures techniques et déconcentrées des ministères concernés par les ressources en eau ;
- ❖ les structures décentralisées (communes, mairies) ;
- ❖ et les organisations de la société civile (ONG, sociétés privées, Association socio-professionnelles)

L'atelier s'est déroulé en séances plénières et en travaux des groupes de discussion.

Les plénières ont été meublées par les communications, les présentations des résultats des travaux de groupe et les séances de discussion. Quatre communications ont été présentées par des personnes ressources et portent globalement sur les deltas impliqués dans l'initiative du GWP, la présentation du delta de l'Ouémé et les approches d'intervention dans les deltas.

Les échanges en groupes sont axés autour de:

- ❖ la caractérisation des flux et ressources autour du delta et de l'identification des problématiques majeures ;
- ❖ l'état des lieux et axes clés d'intervention ;
- ❖ l'amendement du cadre logique et institutionnel.

La synthèse des résultats de l'atelier a permis de faire ressortir les préoccupations des différents acteurs publics et privés sur l'exploitation et la gestion du delta. Ce message consensuel est décliné ci-après en deux composantes à savoir:

- ❖ les constats majeurs et l'identification des problématiques à adresser;
- ❖ et l'élaboration du cadre logique et institutionnel d'intervention sur le delta de l'Ouémé.

Au titre des constats majeurs et des problématiques à adresser dans la gestion du delta, on note :

- ❖ le déficit de connaissances sur le delta ;
- ❖ la pollution et les risques de santé publique ;
- ❖ la dégradation des berges d delta et des écosystèmes associés;
- ❖ les inondations et la protection civile ;

- ❖ la prolifération des plantes aquatiques ;
- ❖ les conflits et la gestion du foncier ;
- ❖ la dégradation des ressources halieutiques et de la biodiversité;
- ❖ Faible valorisation des potentialités agricoles, touristiques et minières ;

Au titre du cadre logique et institutionnel, les objectifs, les résultats attendus et les activités à entreprendre sont ciblés comme ci-après:

De l'objectif global : améliorer les conditions d'exploitation et de gestion durable du delta de l'Ouémé, à travers des échanges et le renforcement des connaissances en s'appuyant les expériences et expertises des autres deltas membres de l'initiative delta.

Des objectifs spécifiques

- ❖ Renforcer la capacité d'action des acteurs à la gestion durable du delta (y intégrer concertation entre acteurs du delta et acteurs des autres deltas)
- ❖ Promouvoir les connaissances scientifiques et endogènes sur la dynamique du delta (y intégrer les aspects relatifs aux changements climatiques)
- ❖ Elaborer les outils d'aide à la décision pour la gestion du delta
- ❖ Développer des initiatives de restauration durable des écosystèmes et d'exploitation durable du delta. (Prendre en compte ici les technologies à promouvoir ainsi que l'accès aux financements innovants).

Des résultats attendus

- ❖ les acteurs développent des comportements favorables à la gestion durable du delta
- ❖ une base de données scientifique (socioéconomique, éco- hydrologique...) et endogène sur la dynamique du delta est promue
- ❖ un cadre de référence pour l'aménagement et la gestion durable du delta est mis en place
- ❖ les fonctions du delta sont sécurisées.

Des activités à mettre en œuvre

- 1.1. Identifier les besoins en développement des capacités par rapport aux initiatives à promouvoir pour la sécurisation des fonctions du delta
- 1.2. Élaborer un plan de renforcement des capacités pour une participation effective des acteurs à la gestion durable du delta
- 1.3. Mettre en œuvre un plan d'action pour le renforcement des capacités

- 2.1. Faire le point des connaissances sur la dynamique du delta assorti des préoccupations qui doivent faire l'objet de documentation
- 2.2. Mener des études et des recherches thématiques en rapport avec les aspects socioéconomiques et d'hydroécologie du delta (écomapping)
- 2.3. Élaborer un système d'information géographique pour une gestion intégrée du delta

- 2.4. Promouvoir l'accès et la valorisation du système d'information géographique sur le delta

- 3.1. Élaborer un référentiel technique et des procédures adaptées à l'aménagement et la gestion durable du delta (intégrer aspect occupation du delta)
- 3.2. Renforcer la mise en œuvre d'un cadre juridique approprié sur l'exploitation durable du delta
- 3.3. Assurer la mise en cohérence des différents outils de planification spatiale et de développement à différents échelons avec les options d'ordonnancement choisies pour la gestion durable du delta

- 4.1. Élaborer la typologie des fonctions du delta selon leur niveau de dégradation
- 4.2. Mettre en place un cadre de sécurisation foncière garantissant la mobilisation des investissements pour l'aménagement du delta
- 4.3. Soutenir la mise en œuvre des actions expérimentales pour la sécurisation des fonctions du delta

Au terme des discussions de cet atelier, les participants ont formulé des conseils et recommandations ci-après.

A titre de recommandations,

- ❖ l'intégration des changements climatiques dans les objectifs spécifiques ;
- ❖ et la mise en place d'un cadre de concertation entre les partenaires au sein de l'Initiative Delta.

A titre de conseil,

- ❖ la prise en compte des suggestions des travaux de groupes et des recommandations formulées.

Fait à Possotomè le 11 décembre 2012

Les participants